

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Les échanges au sein de la parenté

Laurent ORTALDA

INED-CERPOS, Paris, France

1. De l'approche de la famille à l'entraide au sein de la parenté

Durant de nombreuses années, l'entraide au sein de la parenté n'a guère suscité d'intérêt en Sciences Sociales. La thèse de la famille nucléaire développée par Talcott Parsons [1937] (1955) triomphait alors, et aucune solidarité ne semblait unir la famille d'orientation et de procréation. Seuls Michaël Young et Peter Willmott [1957] (1983) observaient que, dans les familles ouvrières de la banlieue londonienne, une forte proximité résidentielle et des solidarités familiales importantes perduraient.

En France, comme le souligne Andrée Michel [1972] (1986), un certain retard s'est accumulé et ce n'est qu'à partir du milieu des années soixante, et plus encore dans les années soixante-dix, qu'un renouvellement des théories sur la famille apparaît. Celles-ci vont s'intéresser notamment au choix du conjoint¹, à l'influence de l'entourage sur les migrations², ou à l'incidence des changements démographiques sur la parenté³. Assez souvent, ces travaux insistent sur l'importance de la lignée dans la famille contemporaine, élément qu'il était indispensable de « redécouvrir » avant de pouvoir concevoir les échanges entre proches et entre parents. Concernant l'étude des échanges au sein de la parenté, deux travaux tiennent une place centrale. La première enquête a été réalisée par Louis Roussel et Odile Bourguignon en 1976⁴. Ces derniers étudient les pratiques familiales à l'issue du mariage. Ils soulignent notamment la forte proximité résidentielle et la fréquence des échanges. Quant à elle, Agnès Pitrou [1978] (1992) décrit et analyse l'ensemble des échanges qui traversent et alimentent les relations familiales tout au long de la vie.

À la fin des années soixante-dix, on redécouvrait donc la présence de l'entraide. Au cours des années quatre-vingt, cet aspect des relations familiales n'intéressera guère les sociologues. En revanche, dans les années quatre-vingt-dix, de très nombreuses recherches sont conduites sur les solidarités familiales aussi bien en France⁵ qu'à l'étranger⁶. L'enquête « Proches et parents » réalisée à l'Institut National d'Études Démographiques (INED) en 1990 s'inscrit dans ce mouvement. Elle occupe cependant une place spécifique. Effectivement, c'est la première enquête sur ce thème représentative de la population française ; elle se compose d'un volet quantitatif et d'un autre qualitatif⁷. En outre, l'enquête de l'INED ne porte pas exclusivement sur les solidarités familiales, elle décrit deux autres réseaux : celui des parents et des proches. Reprenant un dispositif de l'enquête « Réseau familial »⁸, la parenté est définie à l'aide du « livret familial ». Celui-ci recense pour chaque parent⁹ de nombreuses informations - âge, lieu de naissance, état matrimonial, etc. - sur un nombre de personnes assez important¹⁰. Enfin, *Ego*

¹ A. Girard, (1981) [1964].

² G. Pourcher, (1964).

³ H. Le Bras, (1973).

⁴ L. Roussel, O. Bourguignon (Coll.), (1976).

⁵ Pour ne citer que les principales : C. Attias-Donfut, (1995) ; A. Degenne, M.-O. Lebeaux, (1991).

⁶ J. Coenen-Huther *et al.*, (1994).

⁷ Pour plus de détails, voir : C. Bonvalet *et al.*, (1993).

⁸ C. Gokalp, (1978).

⁹ Sauf indication contraire il faut comprendre par « parent » membre de la parentèle.

¹⁰ Catherine Bonvalet et ses collègues évaluent que pour un couple dont la personne de référence est âgée de moins de 35 ans, la parenté se compose de 62,8 personnes vivantes, et des informations directes sont obtenues pour 24,9 personnes vivantes. C. Bonvalet *et al.*, *op. cit.*, p. 89.

définissait les personnes dont il se sentait « proche » sans qu'aucune définition, *a priori*, ne soit fournie. Ce cercle plus restreint, formé de 8,9 personnes en moyenne¹¹, se compose aussi bien de membres de la parentèle que d'amis. Les aides sont également dénombrées d'une façon originale, soit par thème (logement, travail), soit par contexte, l'un ordinaire (gardes d'enfants, aides domestiques, mises à disposition d'un logement pour les vacances), l'autre exceptionnel (défini par la présence de moments difficiles). Les aides au sein de la famille étendue sont alors envisagées sous un jour nouveau. En étudiant la relation entre le contexte, la nature, le type, le sens des aides¹² et les personnes qui interviennent, les échanges familiaux ont le statut de « *fait social total* »¹³, et contribuent à ne plus considérer la présence d'aides comme des éléments ponctuels et factuels, mais comme un ensemble cohérent : le système d'entraide.

2. Donner, recevoir, rendre : l'échange, la norme du système d'entraide

Un premier regard sur l'entraide

Le fonctionnement de certains échanges, que ce soient les aides exceptionnelles¹⁴ ou les informations échangées pour obtenir un emploi¹⁵, a déjà été étudié. Il semble donc pertinent de dépasser cette première approche afin de comprendre le fonctionnement plus global des échanges. Une première solution consiste à évaluer la part de chacun des deux versants de l'entraide. On apprend alors que trois personnes sur quatre déclarent avoir reçu¹⁶ au moins une forme d'aide (75%), soit presque autant que celles qui considèrent avoir aidé quelqu'un (77%). Que l'entraide familiale soit pratiquée par la majorité des ménages n'est pas une « révélation », puisque tous les travaux sur la parenté aboutissent à cette conclusion¹⁷. En revanche, la symétrie entre les aides données et reçues est plus surprenante. Le plus souvent, les sociologues, à l'instar d'Agnès Pitrou, assimilent la position de donateur à la générosité, et celle de donataire à une dépendance. De ce fait, les dons seraient sur-représentés¹⁸. Les deux points de pourcentage qui séparent ces deux versants de l'entraide, constituent une différence trop mince pour qu'un tel effet intervienne. Lorsque l'ensemble des aides sont regroupées, ce biais n'altère pas les informations collectées par l'enquête « Proches et parents ». Par conséquent, il semble que ces effets de déclaration jouent essentiellement sur le nombre d'aides déclarées, et assez peu sur la présence ou l'absence de soutien.

Mais cette démarche classique - qui oppose les aides données aux aides reçues - n'est pas satisfaisante car elle sous-estime la proportion de personnes réellement insérée dans les échanges familiaux : celles qui reçoivent n'étant pas nécessairement les mêmes que celles qui donnent. En outre, cette conception simplificatrice est trop éloignée des pratiques quotidiennes des ménages, car elle juxtapose les aides données et reçues sans entrevoir la moindre relation entre ces deux pratiques. Tout se passe alors comme si au cours de l'existence chacun ne faisait que recevoir ou donner des aides. Or, il est certain qu'au sein de la parenté, chacun passe alternativement du statut de donataire à celui de donateur. Ainsi conçue, l'entraide serait un *continuum*, assez semblable dans ses modes de fonctionnement aux échanges des sociétés traditionnelles mis en évidence par les anthropologues¹⁹. Cette conception sous-tend alors que

¹¹ C. Bonvalet *et al.*, *op. cit.*, p. 92.

¹² Données, reçues ou échangées.

¹³ Défini par Marcel Mauss, (1983) [1950].

¹⁴ C. Bonvalet *et al.*, (1996).

¹⁵ L. Ortalda (à paraître en 2001).

¹⁶ Entrent dans ce dénombrement toutes les aides régulières et exceptionnelles. Concernant les aides au logement et à l'insertion professionnelle, seuls les soutiens répertoriés lorsqu'ils sont reçus ou donnés ont été pris en compte, afin de ne pas surestimer les aides reçues par rapport à celles qui sont données.

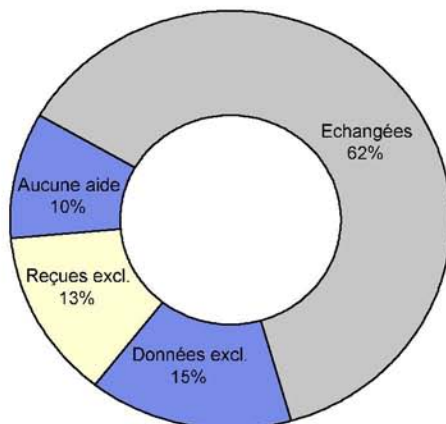
¹⁷ A. Pitrou, *op. cit.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ M. Sahlins, (1976) [1972].

les aides ne sont pas reçues ou données de façon sporadique, mais qu'elles s'ordonnent au sein du système d'entraide. Il est donc nécessaire de distinguer quatre positions : celle où l'enquêté échange, celle où il ne fait que donner, celle où il ne fait que recevoir, celle où il n'est pas impliqué dans le système d'entraide. Seuls 10% des enquêtés ne mentionnent aucune forme d'aide²⁰. Comme précédemment, la proportion de donateurs et de donataires est sensiblement identique, respectivement 13% et 15% (Cf. Figure 1). Dans la parenté, c'est donc l'échange qui prédomine : deux tiers des enquêtés occupent cette position²¹ (62%).

FIGURE 1 : RÉPARTITION DES AIDES SELON LES QUATRE MODALITÉS DU SYSTÈME D'ENTRAIDE



Lecture : 13% des enquêtés déclarent recevoir exclusivement des aides.

Il est possible, dans un premier temps, de souscrire au point de vue de Josette Coenen-Huther et de ses collègues qui considèrent les solidarités familiales comme une dépendance²² de la famille nucléaire envers la parenté²³. En effet, un enquêté sur quatre reçoit ou apporte un soutien sans contrepartie. Cependant, la structuration du système d'entraide révèle que la majorité des personnes échange. En d'autres termes, deux tiers des ménages dépendent de leur parentèle, tout autant que leur parentèle dépend d'eux. La notion de dépendance développée par le courant utilitariste, fait place à celle des anthropologues²⁴ qui considèrent que c'est l'équilibre qui régit les réciprocitys. La Figure 1 va dans ce sens, mais à la différence des travaux ethnologiques qui établissent cette règle de fonctionnement avec des matériaux qualitatifs, ce sont ici des données quantitatives qui mettent à jour ce processus.

Afin de déterminer les caractéristiques renforçant, toutes choses égales par ailleurs, les deux pratiques que nous étudierons ici - les situations où aucune aide n'est mentionnée, et celles où les échanges sont réciproques - nous utiliserons le modèle logistique. En plus des variables socio-démographiques classiques, nous utiliserons certaines informations sur l'étendue de la parenté, et sur l'envergure du réseau des proches afin de déterminer si la morphologie de l'entourage infère sur la présence d'échanges. C'est également à cette fin que certains indicateurs relationnels subjectifs seront introduits dans les modèles. En effet, le

²⁰ Ce résultat est presque identique à l'évaluation de Josette Coenen-Huther et ses collègues (1994) qui observent que seuls 9% des enquêtés ne mentionnent pas d'aide.

²¹ L'échange ne s'équilibre pas forcément avec la même personne, selon le modèle analytique de Claude Lévi-Strauss l'échange est « généralisé » et non « restreint », (1977) [1947].

²² Ce terme est en lui-même sujet à caution tant il est connoté d'un sens péjoratif.

²³ J. Coenen-Huther, *et al.*, *op. cit.*, p. 328.

²⁴ Notamment à travers les travaux de Françoise Bloch et Monique Buisson (1991).

questionnaire déterminait si *Ego* déclare éviter un membre de sa famille, ou s'il considère une personne comme modèle. Ces deux questions nous fournissent deux éléments qui traduisent une intensité relationnelle positive ou négative qui peut influencer les réciprocitys. C'est sensiblement le même résultat qui a conduit à intégrer la présence d'événements graves au cours de la jeunesse.

3. Des comportements opposés : l'échange et l'exclusion

3.1 Une population fragile : les exclus de l'entraide

Comme cela était évoqué précédemment, seuls 10% des ménages ne sont pas insérés dans le système d'entraide. Alain Degenne et Marie-Odile Lebeaux (1997) évaluent à 14% les personnes qui, lors de l'enquête « mode de vie » de 1988-1989, n'ont déclaré aucune aide. Malgré, cette différence d'estimation, ces deux enquêtes convergent pour montrer que les ménages exclus des réciprocitys sont rares. Le léger décalage entre les résultats de l'INED et ceux de l'INSEE, semble lié au mode de collecte et non à un biais d'enregistrement. En effet, en introduisant dans l'enquête « Proches et parents » la notion de contexte exceptionnel, certaines aides, qui ne sont pas recensées, sont dénombrées ici. Par conséquent, la proportion de personnes qui ne déclare pas d'aide est diminuée.

L'absence d'échanges est une pratique très minoritaire qui sous-tend une certaine « fragilité » relationnelle, et nécessite donc une étude approfondie. A partir d'une régression logistique, on pourra dégager les facteurs qui renforcent l'exclusion du système d'entraide, toutes choses égales par ailleurs.

Les hommes connaissent un risque d'être exclus de ces échanges environ une fois et demi supérieure à celui des femmes. Néanmoins, cette tendance n'étant validée par aucun test statistique (Cf. Tableau 1), il est impossible de conclure que l'un ou l'autre sexe s'intègre mieux aux échanges. Cela provient du fait que les hommes et les femmes n'interviennent pas de la même façon dans le système d'entraide, alors que l'intensité avec laquelle ils reçoivent ou donnent est identique. Néanmoins, lorsqu'ils ne vivent pas en couple, les hommes sont mieux intégrés aux systèmes de réciprocitys. Il en va de même pour les ménages monoparentaux, les femmes qui vivent seules avec leur(s) enfant(s) capitalisent de nombreuses aides et connaissent un risque bien plus faible d'être en dehors des réciprocitys.

Comme François Héran (1990) le montre, la sociabilité se modifie au cours de la vie. Un parallèle entre la densité des relations sociales et l'inscription dans le réseau d'entraide pourrait être établi. Les plus jeunes seraient mieux insérés dans les systèmes de réciprocitys et s'opposeraient aux plus anciens qui en seraient plus souvent exclus. Pourtant, les variations constatées en fonction de l'âge ne sont pas suffisantes pour révéler des pratiques spécifiques : l'âge n'aurait aucune influence sur l'insertion dans le système d'entraide²⁵. En revanche, on peut se demander si les plus jeunes bénéficient d'un système d'entraide plus dense, les aides qu'ils reçoivent ou donnent étant plus nombreuses.

L'insertion dans les réciprocitys est peu déterminée par le milieu social d'*Ego*. Seules les personnes sans-profession²⁶ encourent un risque plus élevé de ne pas s'intégrer aux systèmes de réciprocitys. Effectivement, pour les inactifs, la possibilité de donner ou de recevoir des aides professionnelles est pratiquement nulle²⁷, et cela rejaillit finalement sur le système d'entraide.

²⁵ Cela confirme certains résultats de l'enquête « Réseaux de parenté et entraide » de l'INSEE, qui constate que les aides sont relativement stables entre 25 et 65 ans. E. Crenner, (1999).

²⁶ Il faut préciser que l'inactivité au moment de l'enquête, ne signifie pas qu'*Ego* n'a jamais exercé d'activité professionnelle.

²⁷ L. Ortalda, *op. cit.*

TABLEAU 1 : L'ENQUÊTÉ N'A MENTIONNÉ AUCUNE FORME D'AIDE AU COURS DU QUESTIONNAIRE (RÉSULTATS D'UNE RÉGRESSION LOGISTIQUE)

Variables introduites dans le modèle	Paramètre		Odds ratio	Variables introduites dans le modèle	Paramètre		Odds ratio
Constante	-3,56	***		<i>Type d'unité urbaine</i>			
<i>Sexe</i>				Rural	0,62	n.s.	1,87
Homme	0,33	n.s.	1,39	Petite ville	0,89	n.s.	2,43
Femme	0,00	///	1,00	Ville moyenne	-0,07	n.s.	0,94
<i>Âge</i>				Grande ville	0,11	n.s.	1,12
Moins de 35 ans	-0,05	n.s.	0,95	Grande couronne	-1,67	n.s.	0,19
35-49 ans	0,02	n.s.	1,02	Petite couronne	0,00	///	1,00
50-64 ans	0,00	///	1,00	Paris	-0,94	n.s.	0,39
65 ans et plus	0,38	n.s.	1,47	<i>Statut d'occupation</i>			
<i>PCS</i>				Propriétaire	-0,28	n.s.	0,75
Agri-commerçant	-0,07	n.s.	0,93	Accédant	-0,68	**	0,51
Cadre	-0,39	n.s.	0,68	Locataire	0,00	///	1,00
Pro. Intermédiaire	0,00	///	1,00	HLM	-0,10	n.s.	0,91
Employé	0,52	n.s.	1,68	<i>Nombre de parents vivants</i>			
Ouvrier	0,49	n.s.	1,64	Moins de 14	0,42	n.s.	1,52
Sans profession	0,80	*	2,23	De 14 à 20	0,00	///	1,00
<i>Type de ménage</i>				De 20 à 27	0,25	n.s.	1,29
Homme seul	-1,13	*	0,32	Plus de 27	-0,22	n.s.	0,80
Femme seule	-0,95	*	0,39	<i>Nombre de proches</i>			
Mén. monoparental	-1,10	*	0,33	Moins de 5	0,55	**	1,73
Couple	0,00	///	1,00	De 5 à 8	0,00	///	1,00
<i>Statut matrimonial</i>				De 8 à 12	-0,41	n.s.	0,66
Célibataire	-0,54	n.s.	0,58	12 et plus	-0,75	**	0,47
Marié	0,00	///	1,00	<i>Nb. de parents habitant à moins de 30 km d'Ego</i>			
Divorcé	0,09	n.s.	1,10	De 0 à 1	0,57	*	1,77
Veuve/Veuf	0,02	n.s.	1,03	De 2 à 4	0,00	///	1,00
<i>Diplôme</i>				De 5 à 8	-0,38	n.s.	0,68
Aucun diplôme	0,76	n.s.	2,14	9 et plus	0,18	n.s.	1,20
CEP/CAP	0,46	n.s.	1,59	<i>Ego a vécu un événement grave</i>			
BEP	0,62	n.s.	1,87	Oui	0,31	n.s.	1,37
Bac.	0,00	///	1,00	Non	0,00	///	1,00
Diplômé du supérieur	0,78	n.s.	2,19	<i>Ego déclare avoir un modèle</i>			
				Oui	-0,66	***	0,52
				Non	0,00	///	1,00
				<i>Ego évite un membre de sa famille</i>			
				Oui	-0,69	**	0,50
				Non	0,00	///	1,00

188 enquêtés ne déclarent aucune forme d'aide, 1740 enquêtés déclarent au moins une forme d'aide.

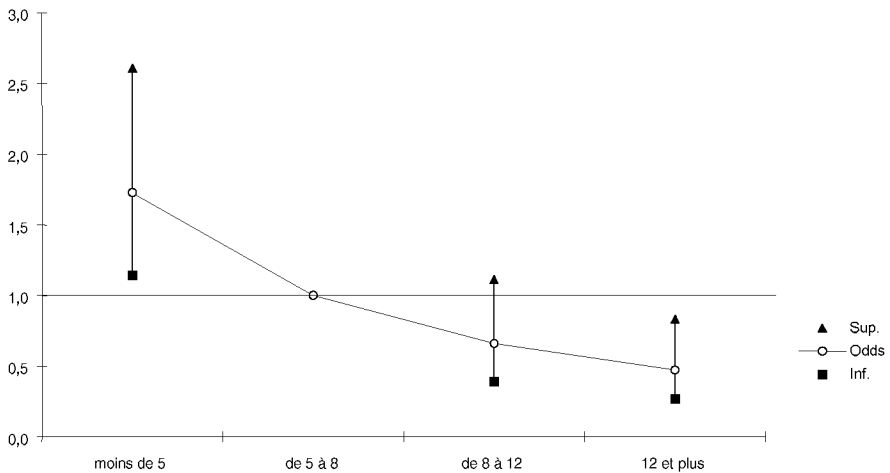
Lecture : les personnes qui citent moins de 5 proches, toutes choses égales par ailleurs, connaissent un risque plus grand (coefficient 0,55) de n'obtenir aucune aide que les personnes qui ont de 5 à 8 proches pris ici comme modalité de référence.

*** significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 1% ; * significatif au seuil de 5%. n.s. non significatif ; /// modalité de référence.

Les accédants connaissent un risque plus faible d'être exclus des échanges. Comme le montre Catherine Bonvalet, et comme l'attestent les résultats de l'enquête, l'accès à la propriété constitue un moment privilégié où les parents se mobilisent, notamment pour constituer l'apport initial nécessaire à l'achat d'une maison ou d'un appartement, ce qui les insère davantage dans le système d'entraide²⁸.

Lorsque la taille de la parenté augmente, le risque d'être exclu du système d'entraide diminue, mais ces variations sont trop modestes pour être significatives. L'accroissement de la parenté vivante n'induit pas une accentuation du potentiel d'entraide. En revanche, lorsque la famille élective s'élargit, ce risque s'amenuise fortement : l'*odds ratio* passe de 1,73 à 0,47 (Cf. Figure 2). Les proches constitueraient l'un des cercles où les aides circulent davantage. Deux éléments peuvent expliquer cette pratique : d'une part, l'agrandissement de ce réseau génère une augmentation des personnes qui demandent ou offrent leur concours. D'autre part, la demande et l'offre peuvent être constantes, mais l'intensité relationnelle dont témoigne le nombre de proches, se traduit par un meilleur emploi de ce réseau.

FIGURE 2 : PERSONNES EXCLUES DE L'ENTRAIDE SELON LA TAILLE DU RÉSEAU DES PROCHES
- REPRÉSENTATIONS DE L'ODDS RATIO -



Lecture : les personnes qui comptent moins de 5 proches connaissent un risque 1,69 supérieur de ne pas déclarer d'aide à celui des personnes qui ont de 5 à 8 proches.

Comme Josette Coenen-Huther et ses collègues²⁹ l'ont montré, les aides circulent au sein d'un groupe restreint. Cependant l'envergure de ce réseau est déterminante pour l'existence de réciprocités.

Assez logiquement, lorsque le réseau familial est éparé, *Ego* connaît un risque 1,7 fois plus élevé de ne pas déclarer d'aides. Cet isolement, qu'il soit choisi ou contraint, s'accompagne d'échanges plus rares.

²⁸ C. Bonvalet, (1991).

²⁹ J. Coenen-Huther, *et al.*, *op. cit.*

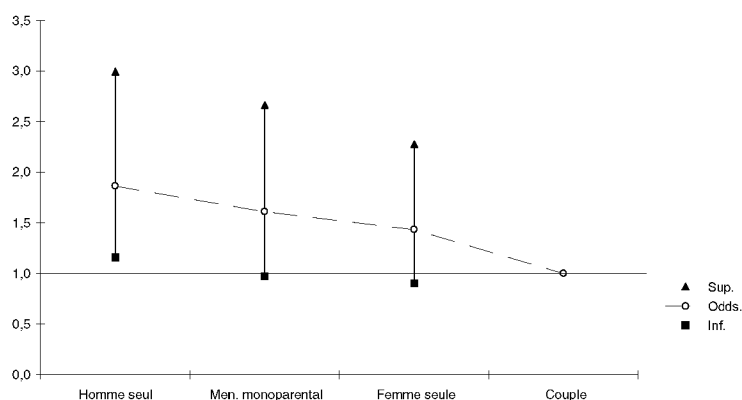
Par ailleurs, toutes les marques d'une intensité relationnelle dans la famille, témoignent d'un plus fort investissement dans l'entraide. Si cela s'avère « intuitif » pour ceux qui déclarent un membre de leur entourage comme modèle, cela semble moins évident pour ceux qui évitent un membre de leur famille. Mais il faut préciser que cette inimitié concerne une personne, et non l'ensemble de la parenté. En outre, l'aide constitue souvent une source de tension³⁰, la « brouille » pouvant succéder à un soutien donné ou reçu.

Il ressort de ce premier modèle que, si certaines caractéristiques sociales concourent à une plus ou moins grande présence d'aide, cette seule logique ne peut expliquer le recours au réseau d'entraide.

3.2 Les échanges réciproques

À l'opposé des « exclus », très minoritaires, se trouvent les deux tiers des ménages qui échangent des aides. Contrairement à l'idée communément admise, les femmes ne sont pas plus souvent dans cette position que les hommes (Cf. Tableau 2). De même, l'âge et le statut matrimonial n'introduisent pas de pratiques différentielles. En revanche, de fortes variations sont enregistrées selon le type de ménage. Comme l'explique Jean-Claude Kaufmann (1994), l'isolement dans le logement n'est pas synonyme d'isolement familial ou social³¹. En effet, les hommes seuls, plus rarement exclus de l'entraide, échangent également davantage, qu'ils connaissent des besoins accrus ou qu'ils sachent mieux mobiliser leur entourage. En outre, les ménages monoparentaux ne se distinguent pas dans leurs pratiques des couples (Figure 3). Contrairement à l'opinion commune, les femmes qui vivent seules avec leurs enfants ne sont donc pas moins intégrées au système de parenté. Comme Claude Martin (1994) le montre, lorsqu'il y a vulnérabilité, celle-ci est imputable aux caractéristiques socio-démographiques (PCS, diplôme) et non à la seule situation de monoparentalité.

FIGURE 3 : ÉCHANGE D'AIDE SELON LE TYPE DE MÉNAGE
- REPRÉSENTATION DE L'ODDS RATIO -



Lecture : Les hommes seuls connaissent un risque 1,9 fois plus fort d'échanger des aides que les couples pris ici comme modalité de référence.

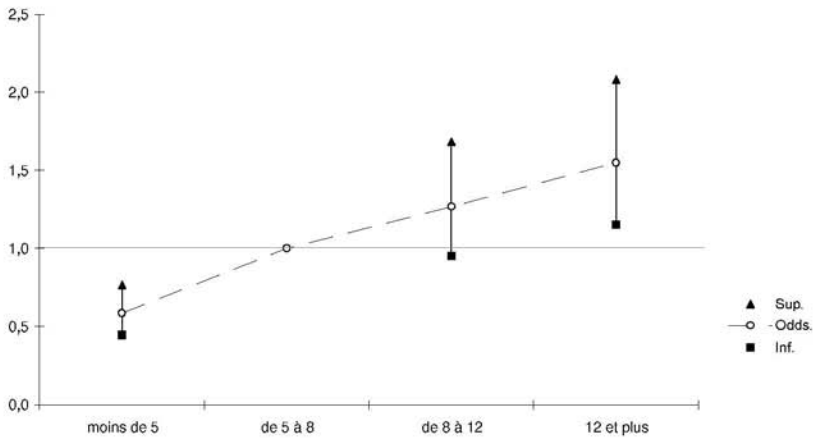
³⁰ J. Coenen-Huther, et al., op. cit.

³¹ Voir aussi J.-L. Pan Ké Shon, (1999).

Les personnes qui résident dans des communes rurales ou des petites villes échangent nettement moins (l'*odds ratio* est de 0,5) que les habitants de la petite couronne. En revanche, au sein de ces tissus urbains plus denses, aucune différence significative n'apparaît. Dans les grandes villes et la région parisienne, loin de s'être estompées, les relations familiales semblent même plus fortes³².

Le rôle prépondérant que joue la famille élective dans les réciprocités se confirme : plus le réseau des proches est dense, plus les échanges s'intensifient (Cf. Figure 4). Si une faible agrégation spatiale accroît le risque d'exclusion du système d'entraide, elle n'intensifie pas les échanges réciproques. Il semble, alors, que la forte proximité résidentielle qui s'associe souvent à un fonctionnement familial intense, a pour principale conséquence d'immerger l'entraide dans la relation, les soutiens sont donc plus implicites et plus difficiles à identifier.

FIGURE 4 : PRÉSENCE D'ÉCHANGES SELON LE NOMBRE DE PROCHES
- REPRÉSENTATION DE L'ODDS RATIO -



Lecture : Lorsqu'Ego a plus de 12 proches, la probabilité qu'il échange est une fois et demie supérieure à celle observée pour ceux qui ont de 5 à 8 proches.

Concernant les autres indicateurs relationnels, les résultats sont plus contrastés. Les personnes qui ont vécu un événement grave au cours de leur jeunesse échangent moins que les autres. Comme nous savons qu'elles sont moins fréquemment exclues du système d'entraide, on peut supposer que ces personnes reçoivent ou donnent unilatéralement davantage. Il en va tout autrement pour les enquêtés qui désignent un parent ou un ami comme modèle ou ceux qui évitent un membre de leur entourage puisque, comme nous l'avons suggéré, ils échangent davantage.

³² A. Pitrou, *op. cit.*

TABLEAU 2 : EGO ÉCHANGE DES AIDES (RÉSULTAT D'UNE RÉGRESSION LOGISTIQUE)

Variables introduites dans le modèle	Paramètre		Odds ratio	Variables introduites dans le modèle	Paramètre		Odds ratio
Constante	1,00	*		<i>Type d'unité urbaine</i>			
<i>Sexe</i>				Rural	-0,71	**	0,49
Homme	-0,12	n.s.	0,88	Petite ville	-0,65	**	0,52
Femme	0,00	///	1,00	Ville moyenne.	-0,22	n.s.	0,80
<i>Âge</i>				Grande ville	-0,43	n.s.	0,65
Moins de 35 ans	0,23	n.s.	1,25	Grande couronne	-0,07	n.s.	0,94
35-49 ans	0,06	n.s.	1,06	Petite couronne	0,00	///	1,00
50-64 ans	0,00	///	1,00	Paris	0,35	n.s.	1,42
65 ans et plus	-0,21	n.s.	0,81	<i>Statut d'occupation</i>			
<i>PCS</i>				Propriétaires	0,30	*	1,36
Agric./commerçant	0,05	n.s.	1,05	Accédants	0,27	n.s.	1,31
Cadre	-0,07	n.s.	0,93	Locataire Libre	0,00	///	1,00
Pro. Intermédiaire	0,00	///	1,00	HLM	0,12	n.s.	1,13
Employé	-0,16	n.s.	0,86	<i>Nombre de parents vivants</i>			
Ouvrier	-0,17	n.s.	0,85	Moins de 14	-0,19	n.s.	0,83
Sans profession	-0,42	n.s.	0,66	De 14 à 20	0,00	///	1,00
<i>Type de ménage</i>				De 20 à 27	-0,08	n.s.	0,92
H. seul	0,62	**	1,86	Plus de 27	0,18	n.s.	1,20
F. seule	0,36	n.s.	1,43	<i>Nombres de proches</i>			
Men. monoparental	0,48	n.s.	1,61	Moins de 5	-0,54	***	0,59
Couple	0,00	///	1,00	De 5 à 8	0,00	///	1,00
<i>Statut matrimonial</i>				De 8 à 12	0,24	n.s.	1,27
Célibataire	-0,02	n.s.	0,98	12 et plus	0,44	**	1,55
Marié	0,00	///	1,00	<i>Nb. de parents habitant à moins de 30 km d'Ego</i>			
Divorcé	0,09	n.s.	1,09	De 0 à 1	-0,05	n.s.	0,95
Veuve/Veuf	-0,10	n.s.	0,90	De 2 à 4	0,00	///	1,00
<i>Diplôme</i>				De 5 à 8	-0,03	n.s.	0,97
Aucun diplôme	-0,29	n.s.	0,75	9 et plus	-0,15	n.s.	0,86
CEP/CAP	-0,08	n.s.	0,93	<i>Ego a vécu un événement grave</i>			
BEP	0,17	n.s.	1,19	Oui	-0,29	**	0,75
Bac	0,00	///	1,00	Non	0,00	///	1,00
Diplômé du supérieur	0,38	n.s.	1,46	<i>Ego déclare avoir un modèle</i>			
				Oui	0,50	***	1,64
				Non	0,00	///	1,00
				<i>Ego évite un membre de sa famille</i>			
				Oui	0,62	***	1,86
				Non	0,00	///	1,00

Pour 1199 enquêtés, les aides sont échangées, pour 730 enquêtés ce fonctionnement n'est pas à l'œuvre : soit il n'y a pas d'aide, soit elles sont données ou reçues exclusivement.

Lecture : les personnes qui citent moins de 5 proches, toutes choses égales par ailleurs, échangent moins (coefficient -0,54) que celles qui ont de 5 à 8 proches prises ici comme modalité de référence.

*** significatif au seuil de 1%; ** significatif au seuil de 1%; * significatif au seuil de 5%, n.s. non significatif; /// modalité de référence.

Loin de brosser un tableau exhaustif de la complexité des échanges intervenant entre proches et parents, les analyses précédentes révèlent l'existence de plusieurs mécanismes fondamentaux du système d'entraide. À l'instar d'autres travaux, les données de l'enquête « Proches et parents » confirment que l'entraide est bien la norme du fonctionnement familial : seule une minorité de personnes n'a pas bénéficié ou n'a pas accordé son soutien. Parallèlement, dans la majorité des familles, c'est l'échange réciproque qui prévaut. L'entraide est donc un *continuum* où chacun passe alternativement du statut de donateur à celui de donataire.

Les travaux quantitatifs réalisés sur l'entraide ont essentiellement mis l'accent sur les disparités sociales, et plus rarement sur l'inertie propre de la famille à établir ces échanges. Les analyses précédentes confirment que le système d'entraide est le produit de comportements sociaux car la position sociale et le type de ménage influent sur la morphologie des échanges. Toutefois, un certain nombre de nuances apparaissent. En effet, l'envergure du réseau électif, l'existence d'affinités ou de tensions, la présence d'événements qui ont marqué l'histoire familiale influent sur la morphologie du système d'entraide et sur la présence d'échanges. En d'autres termes, le système d'entraide est le compromis, la résultante de ces deux forces : l'une sociale, l'autre familiale.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C., 1995, « En France : corésidence et transmission patrimoniale », *in* GULLESTAD et SEGALEN (éds.), *la famille en Europe*, Paris, La Découverte, pp. 179-198.
- BLOCH F., 1991, BUISSON M., « Du don à la dette : la construction du lien familial », *Revue du M.A.U.S.S.*, n°11.
- BONVALET C., 1991, « La famille et le marché du logement : une logique cachée », *in* Segalen (éd.), *Jeux de familles*, Paris, Presse du CNRS.
- BONVALET C., 1993, MAISON D., LE BRAS H., CHARLES L., « Proches et parents », *Population*, n°1, pp. 83-110.
- BONVALET C., MAISON D., ORTALDA L. (Coll.), 1996, « Les moments difficiles : l'entraide au sein de la parenté selon l'enquête " Proches et parents " », *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994), Paris, AIDELF-PUF, pp. 535-549.
- COENEN-HUTHER J., KELLERHALS J., ALLMEN von M., (Coll.) HAGMANN H. M., JEANNERAT F., WIDMER E., 1994, *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales, 370 p.
- CRENNER E., 1999, « famille, je vous aide », *INSEE Première*, n°631.
- DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., 1991, « L'entraide entre ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés Contemporaines*, n° 8, pp. 21-42.
- DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., 1997, « Qui aide qui, pour quoi ? », *L'Année Sociologique*, Vol. 47, n°1, p. 121.
- GIRARD A., 1981, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF-INED, [1964], 201 p.
- GOKALP C., 1978, « Le réseau familial », *Population*, n°6, pp. 1077-1094.
- HÉRAN F., 1990, « Trouver à qui parler : le sexe et l'âge de nos interlocuteurs », *Données sociales INSEE*.

- KAUFMANN J.-C., 1994, « Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle », *Revue Française de Sociologie*, n°4.
- LE BRAS H., 1973, « Parents, grands-parents et bisaïeux », *Population*, n° 1, pp. 9-37.
- LÉVI-STRAUSS C., 1977, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, [1947].
- MARTIN C., 1994, « Diversité des trajectoires post-désunion. Entre le risque de solitude, la défense de son autonomie et la recomposition familiale », *Population*, n°6.
- MAUSS M., 1983, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, [1950], 482 p.
- MICHEL A., 1986, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF, [1972], 263 p.
- ORTALDA L., « Compter sur sa famille et ses amis pour trouver un emploi », *Actes du colloque démographie : nouveaux champs, nouvelles approches*, Centre de Recherche Populations et Sociétés, Université de Paris X, à paraître en 2001.
- PAN KÉ SHON J.-L., 1999, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *INSEE Première*, n°678, pp 1-2.
- PARSONS T., 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, [1937], 355 p.
- PITROU A., 1992, *Les solidarités familiales : vivre sans famille*, Toulouse, Privat, [1978], 235 p.
- POURCHER G., 1964, *Le peuplement de Paris. Origines régionales — composition sociale attitudes et motivations*, Paris, INED-PUF, 303 p.
- ROUSSEL L., 1976, BOURGUIGNON O. (Coll.), *La famille après le mariage des enfants, étude des relations entre générations*, Paris, INED-PUF, 258 p.
- SAHLINS M., 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, [1972], 409 p.
- YOUNG M., WILLMOTT P., 1983, *Le village dans la ville*, Paris, Centre George Pompidou, Centre de création industrielle, [1957], 255 p.